

Les modules

CONCEPTS & MÉTHODES

→ Lancer sa politique RSE/RSO

📅 Jeudi 28 mai 2026

🕒 9h30 - 12h30 & 14h - 17h

WORKSHOP

→ S'inspirer et construire son plan d'action

📅 Vendredi 29 mai 2026

🕒 9h30 - 12h30 & 14h - 17h

Bilan carbone, égalité homme-femme, recrutements inclusifs, bien-être au travail, mécénat, achats responsables, réduction des déchets, mobilité durable, déontologie, partenariats éducatifs etc. La Responsabilité sociétale des entreprises et des organisations (RSE/RSO) revêt bien des aspects.

Open badge
à obtenir



Objectif

Découvrir les concepts fondamentaux et leur application, ainsi que les outils et méthodes pour structurer et mettre en place une politique alignée avec la stratégie de votre organisation.

Public concerné

Aucun prérequis nécessaires

- Référent / ambassadeur RSE/RSO
- Personne pilote d'initiatives en lien avec la RSE/RSO
- Responsable opérationnel et fonctionnel

Méthodes & Moyens

- Support de formation comprenant des explications théoriques suivies de pratiques guidées
- Outils et templates fournis à l'issue de la formation
- Quiz d'évaluation pour valider l'acquisition des compétences à l'issue des 2 jours

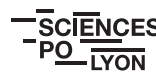
Contact

Service Formation continue et stages

☎ 04 37 28 38 81

✉ formation.continue@sciencespo-lyon.fr

🌐 www.sciencespo-lyon.fr/formations/formation-continue



En partenariat avec :




KIT RSE / RSO


Module 1

CONCEPTS & MÉTHODES

→ Lancer sa politique RSE/RSO

 **Jeudi 28 mai 2026**

 9h30 - 12h30 & 14h - 17h

 Campus Sciences Po Lyon - site Blandan
la Public Factory / 10 ruelle du grand casernement
69007 Lyon

SAVOIR-FAIRE VISÉS

- Analyser et diagnostiquer les pratiques RSE/RSO d'une organisation
- Élaborer une stratégie RSE/RSO cohérente, alignée sur les valeurs, les enjeux prioritaires et les objectifs de l'organisation
- Mettre en œuvre un plan d'action structuré, en définissant les rôles, responsabilités et indicateurs de suivi
- Communiquer de manière responsable sur la démarche RSE, en interne comme en externe, avec clarté, transparence et éthique
- Concevoir un reporting RSE fiable
- Mobiliser les équipes et les parties prenantes, en créant une dynamique collective et en accompagnant le changement

Nombre de
places

12

Au Programme

- Définition et concepts clés, évolutions / Avantages et défis
- Stratégie d'engagement (exemples) / Cadre réglementaire et législatif / Normes, référentiels et labels
- Outils de diagnostic externes / État des lieux des pratiques existantes (auto-diagnostic)
- Identification des enjeux prioritaires / Matrice de matérialité
- Identification et cartographie des parties prenantes / Intégration et mobilisation
- Identification et hiérarchisation des risques / stratégies de gestion des risques

Des intervenantes expertes

Céline MATHIEUX & Marine GAUDIN

Directrices associées de l'agence Co-Influence
Plus de 13 ans de conseil en stratégie d'engagement et mécénat

Clara TOUILLON

Consultante et formatrice RSE
5 ans d'expérience en RSE

En partenariat avec :
www.co-influence.com



coinfluence



SCIENCES
PO
LYON

LES KITS DE SCIENCES PO LYON


KIT RSE / RSO

Module 2
WORKSHOP

→ S'inspirer et construire son plan d'action

 **Vendredi 29 mai 2026**

 9h30 - 12h30 & 14h - 17h

 Campus Sciences Po Lyon - site Blandan
la Public Factory / 10 ruelle du grand casernement
69007 Lyon

Nombre de
places

12

SAVOIR-FAIRE VISÉS

- Acquérir un esprit d'engagement
- Développer un sens de l'éthique
- Capacité à coopérer, à fédérer et à adopter une posture responsable et proactive.

Au Programme

- Définition de sa stratégie et de sa communication – valeurs et objectifs (exemples de stratégie et de leviers d'engagement)
- Communiquer sur sa démarche de façon responsable avec des exemples inspirants
- Mise en œuvre de la stratégies RSE/RSO / Définir les rôles et responsabilités
- Formaliser un plan d'action et suivre sa démarche
- Mise en place d'un reporting RSE (contribution, élaboration, revue et vérification + exemples concrets)
- Former et sensibiliser les équipes / Embarquer et mobiliser

Modalités Pédagogiques

- Mettre en place une politique RSE en se dotant d'outils de pilotage
- Réussir à impliquer l'ensemble des parties prenantes dans sa politique

Des intervenantes expertes

Céline MATHIEUX & Marine GAUDIN

Directrices associées de l'agence Co-Influence
Plus de 13 ans de conseil en stratégie d'engagement
et mécénat

Clara TOUILLON

Consultante et formatrice RSE
5 ans d'expérience en RSE

En partenariat avec :
www.co-influence.com



coinfluence



SCIENCES
PO
LYON

FORMATION

LE KIT RSE /RSO

Pour vous inscrire, merci de nous retourner ce bulletin individuel dûment complété et signé.

- Par courrier : Sciences Po Lyon, Service Formation continue (14 avenue Berthelot - Lyon 7^e)
- Par mail : formation.continue@sciencespo-lyon.fr



28 et 29 mai
2026

INSCRIPTION

- **Module 1** – Mettre en place une politique RSE en se dotant d'outils de pilotage
- **Module 2** – Communiquer de manière responsable sur la démarche RSE/RSO

Inscription au parcours de formation complet : **1 100 euros**

MODALITÉS DE RÈGLEMENT (Voir conditions générales de vente ci-après)

- Règlement par chèque à l'ordre de M. l'Agent comptable de Sciences Po Lyon
- Règlement par virement bancaire

Contact facturation (obligatoire)

Nom : Fonction :
Mél :

ENTREPRISE DU PARTICIPANT

Raison sociale :
Adresse du siège social :
Code postal : Ville :
Tél. : Code APE/NAF :
Numéro de Siret (mention obligatoire) : Privé Public Associatif
Directeur(rice) :

PARTICIPANT

Mme M. Autre
Prénom : Nom :
Fonction : Tél. portable :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mél (obligatoire) :

RESPONSABLE FORMATION (ou contact pour le suivi du dossier d'inscription)

Mme M. Autre
Prénom : Nom :
Fonction : Tél. :
Mél (obligatoire) :

CACHET DE L'ENTREPRISE & SIGNATURE DU RESPONSABLE

(obligatoire)
Date :
Signature :

SIGNATURE DU PARTICIPANT

(obligatoire)
Date :
Signature :



INSCRIPTION

Sciences Po Lyon confirmera l'inscription définitive d'un participant par l'envoi d'un accusé de réception du bulletin d'inscription dûment complété et signé.

TARIFS

Sciences Po Lyon étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4 du code général des impôts, tous les tarifs sont indiqués en euros net.

Les tarifs indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur comprennent la formation et la documentation pédagogique qui pourrait être fournie à chaque participant. Les repas ne sont pas compris dans le prix de la formation.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation est à effectuer, comptant et sans escompte, à l'inscription ou à réception de la facture :

→ par chèque libellé à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'IEP de Lyon,

→ par virement à l'ordre de l'IEP de Lyon en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise.

TRESOR PUBLIC - Code banque : 10071 - Code guichet : 69000 - N° de compte : 00001004333 - Clé RIB : 63 - Code BIC : TRPUFRP1 Domiciliation :

TPLYON - IBAN - FR76 1007 1690 0000 0010 0433 363

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ADMINISTRATION

Dès l'inscription validée, Sciences Po Lyon adresse :

→ une lettre de confirmation au responsable formation ;

→ une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.

Dès la formation réalisée, Sciences Po Lyon adresse à l'établissement financeur :

→ une facture tenant lieu de Convention de Formation Simplifiée (n° d'agrément : 82 69 P 679369) ;

→ une attestation de présence du/des participant(s).

ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO...), il appartient à l'entreprise du participant de :

→ vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme ;

→ faire la demande de prise en charge avant la formation ;

→ indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription l'établissement à facturer en précisant sa raison sociale et son adresse postale.

Dans le cadre d'une prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.

Si Sciences Po Lyon n'a pas reçu la prise en charge par l'organisme tiers au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité des frais de formation. Par ailleurs, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (courrier postal ou mail), un accusé de réception sera envoyé par mail à l'intéressé, au responsable de formation et à l'interlocuteur responsable de la facturation. L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale). Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le démarrage de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 30% des frais de participation. Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, Sciences Po Lyon facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de la formation. A partir du 1er jour de formation, la totalité des frais de la formation seront retenus et facturés.

Sciences Po Lyon se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Institut d'Études Politiques de Lyon, 14 avenue Berthelot à Lyon (7e arrdt.) pour permettre l'inscription au programme de formation désiré. Ce traitement est effectué sur la base juridique suivante : consentement contractuel, consentement libre et éclairé de la personne fournissant les données.

Le recueil de ces données est obligatoire. En cas d'absence de ces données, la procédure d'inscription à la formation désirée ne pourra pas aller à son terme. Les données sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au personnel administratif du service Formation continue et du service Financier de l'IEP de Lyon.

Conformément à la loi « informatique et libertés », et au Règlement général sur la protection des données, vous disposez du droit de demander à l'IEP de Lyon l'accès, la rectification ou l'effacement des données à caractère personnel vous concernant en vous adressant au délégué à la protection des données de l'IEP : affaires.juridiques@sciencespo-lyon.fr. Vous disposez également de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle. Vous disposez du droit à la portabilité de vos données et du droit à l'opposition au traitement de vos données.